



STEPHANE LE FOLL  
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE  
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA  
FORET  
PORTE-PAROLE DU  
GOUVERNEMENT

THIERRY MANDON  
SECRETARE D'ÉTAT CHARGE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE  
LA RECHERCHE

AXELLE LEMAIRE  
SECRETARE D'ÉTAT CHARGÉE DU  
NUMERIQUE

Paris, le 29 février 2016

—  
COMMUNIQUE DE PRESSE

**Pour une agriculture innovante au cœur des enjeux de recherche :  
Lancement du plan « Agriculture-Innovation 2025 »**

—

L'agriculture française fait face à de nombreuses difficultés et les crises qu'elle traverse rappellent l'urgence de l'action. Au-delà des nécessaires mesures de soutien économique, l'agriculture constitue un formidable vivier d'innovations et de créativité. Une partie de son avenir se joue en effet dans sa capacité à mobiliser plus fortement la recherche et à convertir l'avancée des connaissances en autant de bénéfices à la fois en matière de compétitivité et de performance environnementale. Avec près de 10% de la dépense publique de R&D consacrée à l'agriculture et à l'agroalimentaire, la France est un des pays d'Europe qui investit le plus dans cette ambition.

Afin de mieux cibler cet effort, le gouvernement a confié il y a un an à quatre personnalités la tâche de proposer les grandes lignes d'un plan « Agriculture – Innovation 2025 ». La mission s'est révélée particulièrement mobilisatrice avec plus de 300 acteurs impliqués. Ce succès témoigne de la vitalité et des attentes des professionnels et des acteurs de la recherche et de l'innovation agricole. Les conclusions de la mission ont été présentées le 22 octobre 2015 à Stéphane LE FOLL, Thierry MANDON et Axelle LEMAIRE.

Les ministres ont arrêté sur la base de ce rapport une feuille de route, articulée avec le Projet Agro-écologique pour la France et la Stratégie Nationale de Recherche, a depuis été esquissée afin **d'orienter la programmation et le financement de projets de recherche et d'innovation dédiés aux grands enjeux de l'agriculture.**

Le plan "agriculture innovation 2025" co-piloté par les ministères de l'agriculture, de la recherche et de l'économie retient 4 priorités :

1. Renforcer la recherche sur les sols agricoles, l'agriculture et le climat :

- Comme l'a illustré la COP 21, si l'agriculture est confrontée aux grands enjeux du changement climatique elle peut aussi être au cœur des solutions pour en limiter la portée et en atténuer les effets. Les sols agricoles représentent en effet un fort potentiel de stockage du carbone et constituent un capital vivant sur lequel il faut agir. Ainsi, à la suite des engagements pris dans le cadre de l'initiative « **4 pour 1000** » portée par la France, un **grand programme de recherche** sera lancé afin de mobiliser la communauté internationale sur ces enjeux. La France prendra toute sa part dans le financement de ce programme international, notamment au travers du soutien de l'ANR à hauteur de 4M€, et proposera d'accueillir une infrastructure numérique des données mondiales sur le carbone dans les sols.
- Au niveau national, un **réseau de coordination de l'expertise scientifique et technique sur les sols** sera mis en place. Une de ses missions sera de mobiliser l'ensemble des acteurs sur l'estimation de la capacité de stockage de carbone dans les sols et sur la valorisation des dispositifs pilotes au sein des territoires visant des productions agricoles neutres en carbone et économiquement performante. Il sera notamment financé pour partie par le CASDAR (0,5 M€/an) et pourra bénéficier du soutien de l'Ademe.

## 2. Placer l'agriculture au cœur de la Stratégie Nationale de Recherche (SNR)

- Parmi les orientations stratégiques de la SNR, trois des cinq « programmes d'actions prioritaires » pourront être mobilisés pour des projets de recherches dédiés aux enjeux de l'agriculture.  
Ainsi, dans le cadre des « **Instituts Convergences** » annoncés par le Premier Ministre le 14 décembre dernier et financés dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir à hauteur de 200M€, des initiatives interdisciplinaires portant sur des priorités identifiées par la mission « Agriculture-Innovation 2025 » (**climat, biologie des systèmes et biotechnologie, données massives et numérique**) y auront toute leur place et seront fortement encouragées.
- Dans le domaine des **biotechnologies**, la France dispose d'atouts indéniables au niveau de la recherche publique et des entreprises de sélection ou de santé des plantes et des animaux. La France a autrefois tenu une position de leader européen dans ce secteur aujourd'hui devenu très compétitif. Cette situation peut être changée grâce à un investissement significatif dans les nouvelles technologies de sélection. Dans ce sens, un **programme volontariste d'appui à la recherche et aux infrastructures dédiées aux biotechnologies appliquées à l'agriculture et au biocontrôle** sera lancé dans la prochaine vague du PIA. Les dispositifs actuellement soutenus - et qui portent leurs fruits - doivent en effet être amplifiés en élargissant la palette des cibles, des espèces et des races concernées et en visant des objectifs de durabilité.

## 3. Développer le numérique et l'agriculture connectée

- Les crises sanitaires récentes ont démontré le besoin de faire monter en puissance les dispositifs de diagnostic précoce et de diffusion rapide des informations entre les acteurs des filières. Dans ce sens, le développement de nouvelles technologies de **capteurs et de services numériques associés** sera amplifié. L'appel à projets « Recherche Technologique » financé par le CASDAR sera renforcé et atteindra 4 M€/an, notamment pour développer des bio-capteurs à visée de prévention sanitaire précoce.

- Un **portail de données agricoles** sera mis en place en étroite relation avec les organisations professionnelles agricoles. Avec l'objectif de permettre aux agriculteurs de conserver la maîtrise de leurs données ce portail facilitera l'accès à un ensemble de données publiques et privées pouvant être valorisées au bénéfice du monde agricole et permettant l'émergence de solutions radicalement nouvelles pour tous les acteurs de la filière agricole. Une **mission de préfiguration opérationnelle** sera confiée à Jean-Marc Bournigal, Président de l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA), en lien avec les services de l'Etat et les professionnels, et en parallèle d'actions d'accompagnement destinées à structurer les startups agricoles de la « French Tech ».

#### 4. Créer des « laboratoires vivants » pour favoriser l'innovation ouverte au sein des territoires

- Favoriser l'innovation, en associant au sein d'écosystèmes territoriaux les agriculteurs, les entreprises et les acteurs de la recherche et de la formation, est l'ambition des « **laboratoires vivants** » identifiés par la Mission. Un **premier appel à projet exploratoire**, financé sur le PIA sera ainsi lancé dès 2016 afin de faire émerger **deux projets pilotes** qui seront dédiés l'un à **l'agro-écologie en grandes cultures en Limagne** et l'autre à **l'élevage durable en Bretagne**. Sur la base de l'expérience de cette première vague, ces dispositifs auront vocation à être amplifiés plus largement sur les territoires et bénéficieront de moyens mis en œuvre dans la prochaine vague du PIA.

Conscient des nombreux défis que doit relever notre agriculture, le Gouvernement fait le pari d'investir dans l'avenir et d'accompagner le monde agricole afin qu'il puisse être un moteur et le bénéficiaire des grandes mutations scientifique et technologique en cours. L'innovation et la recherche sont des investissements plus que jamais porteurs de valeur pour l'ensemble des filières et des territoires.

---

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL tel : 01 49 55 59 74 [cab-presse.agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture.gouv.fr)

Service de presse de Thierry MANDON tel : 01 55 55 84 14 [secrétariat.presse@recherche.gouv.fr](mailto:secrétariat.presse@recherche.gouv.fr)

Service de presse d'Axelle LEMAIRE tel : 01 53 18 44 24 [sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr)

---